



276 - Les différentes sortes d'amour et les dispositions les concernant

question

Nous sommes un groupe de musulmans et nous avons engagé un dialogue dans le but de connaître la définition islamique de l'amour. Malgré notre parfaite conscience de la nécessité d'aimer Allah le Transcendant et Très Haut et l'amour que nous vouons effectivement à Allah, à Ses messagers et prophètes, nous nous demandons encore s'il existe un cadre approprié à l'amour humain (comme l'amour fraternel chrétien et non l'amour de type romantique). Certains pensent que l'amour n'existe que dans le cadre familial et que tout le reste n'est que respect, amitié etc. D'autres se demandent si l'amour doit porter exclusivement sur le mari et les enfants. D'autres se demandent si l'amour peut être lié à une condition. D'autres pensent que l'amour, selon son acception largement répandue, n'est qu'une innovation nourrie par des histoires imaginaires et des éléments de la philosophie chrétienne. Nombreux parmi nous avons effectué des recherches dans différentes sources pour trouver une réponse, mais nous n'avons pas encore trouvé une réponse décisive. Pouvez-vous nous aider ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Chère auteur de la question,

Assalamou alaykoum wa rahmatoullahi wa barakatouhou,

Cela dit, bien rassurant est ce que vous faites en compagnie de vos sœurs concernant l'étude des affaires de l'imam et de l'islam, notamment votre discussion intéressant l'amour.

Nul doute que vos sœurs et vous-mêmes réalisez l'importance des propos des ulémas qui visent à trancher les disputes, et la nécessité de se référer à eux pour comprendre les questions religieuses. Nous citerons ci-dessous une partie de leurs opinions relatives à l'amour et ses



différentes manifestations, afin de vous éclairer sur la question avec la permission d'Allah.

Les différentes sortes d'amour et les dispositions les concernant.

L'amour se subdivise en amour particulier et amour commun. Et le premier se subdivise en amour légal (et amour illégal) et comporte des aspects :

1/ L'amour d'Allah qui constitue le premier devoir (du croyant) parce que cet amour est le fondement même de l'Islam ; sa perfection entraîne celle de l'adhésion à la foi, et son imperfection entraîne l'affaiblissement de la foi. Cela s'atteste dans les propos divins : **Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d' Allah, des égaux à Lui, en les aimant comme on aime Allah. Or les croyants sont les plus ardents en l' amour d' Allah. Quand les injustes verront le châtiment, ils sauront que la force tout entière est à Allah et qu' Allah est dur en châtiment!...** (Coran, 2 :165) et les propos : **Dis: "Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu' Allah, Son messenger et la lutte dans le sentier d' Allah, alors attendez qu' Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers".** (Coran, 9 : 24) et d'autres propos tirés du Coran et de la Sunna. Cet amour se traduit par la préférence de ce qu'Allah aime et veut que son serviteur fasse. C'est ainsi que l'on aime ce qu'Allah aime et déteste ce qu'Allah déteste et déclare alliance ou inimitié (en fonction de cela) et observe Sa loi. Et nombreux sont les causes qui permettent d'atteindre ce stade.

2/ L'amour du Messenger fait aussi partie des obligations de la religion. Bien plus, l'on ne pourra parfaire sa foi aussi longtemps qu'on n'aimera pas le Messenger d'Allah plus que l'on s'aime soi-même conformément à ce hadith : « Le Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Aucun de vous ne croira pas vraiment aussi longtemps qu'il ne m'aimera pas plus que ses enfants, ses parents et tous les autres** (rapporté par Mouslim, 44) et le hadith d'Abd Allah ibn Hisham qui dit : **Nous étions en compagnie du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) qui tenait la main d'Omar ibn al-khattab. Et ce dernier lui dit : Ô Messenger d'Allah, tu m'es plus aimable que toute chose sauf ma propre personne . Le prophète (bénédiction et salut soient sur lui) lui dit : Non, au nom de Celui qui tient mon âme dans sa main, je dois t'être plus aimable que**



ta propre personne... Omar lui dit : **Maintenant, tu m'es plus aimable que ma propre personne .**

Et le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) lui dit : **C'est maintenant, Ô Omar...** (rapporté par Boukhari dans al-Fateh N°6632). Cet amour provient de l'amour que l'on voue à Allah le Très Haut, et se reflète dans l'obéissance au Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) et la préférence de son opinion aux autres.

3/ L'amour des prophètes et des croyants est une obligation car l'amour d'Allah le Très Haut implique l'amour de ceux qui Lui obéissent, notamment les prophètes et les pieux. Cela s'atteste dans les propos du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : « Quiconque aime en Allah aime ceux qui croient en Allah et Lui obéissent pour cela (leur foi et leur obéissance). L'adhésion à la foi ne saurait être parfaite sans cela, même si l'on multiplie prières et jeûne. Ceci s'atteste dans les propos d'Omar ibn al-Khattab (P.A.a) : « Au temps du Messenger d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) aucun de nous ne jugeait qu'il méritait de disposer de son dirham et son dinar plus que son frère en islam.

L'amour interdit :

Il comporte un aspect shirk (polythéiste) qui consiste à aimer autre chose en dehors d'Allah comme on aime Allah le Très Haut. Car cela revient à le considérer comme un égal d'Allah. Ce qui est un shirk dans l'amour, ce que commet la plupart des habitants de la tenu en matière d'amour et de vénération.

Il comporte aussi un aspect qui est interdit mais ne représente pas un shirk. Il s'agit d'aimer sa famille, ses biens, son clan, son commerce et sa maison au point de les préférer ou d'en préférer une partie à l'accomplissement des actes prescrits par Allah tels que l'immigration, le djihad etc. Ceci s'atteste dans les propos du Très Haut : **Dis: "Si vos pères, vos enfants, vos frères, vos épouses, vos clans, les biens que vous gagnez, le négoce dont vous craignez le déclin et les demeures qui vous sont agréables, vous sont plus chers qu' Allah, Son messenger et la lutte dans le sentier d' Allah, alors attendez qu' Allah fasse venir Son ordre. Et Allah ne guide pas les gens pervers".** (Coran, 9 :24) Voilà l'amour particulier et ses subdivisions.



Quant à l'amour commun, il comporte trois sortes : l'amour naturel comme celui que manifeste l'affamé pour la nourriture et l'assoiffé pour l'eau. Cet amour n'implique pas la vénération de l'objet aimé, d'où son caractère légal. Ensuite, il existe un amour de pitié et de compassion comme celui que le père voue à son petit enfant. Cet amour n'implique pas non plus la vénération et ne pose aucun problème. Enfin l'amitié résultant de la familiarité et de la coexistence comme celui qui lie les gens qui partagent la pratique d'un métier, l'acquisition d'un savoir ou sont devenus des compagnons ou sont réunis dans le cadre d'un commerce ou un voyage. Ces trois sortes d'amitié peuvent lier les créatures. Il en est de même de l'amour que les frères se vouent mutuellement. Cela n'implique aucun shirk dans l'amour que l'on témoigne à Allah le très Haut.

Références : le livre intitulé : Tayssir al-aziz al-hamid, chapitre : il existe parmi les hommes des gens qui affectent des égaux à Allah.

Nous espérons que cette différenciation et cette explication vous ont éclairé sur la question. Nous demandons à Allah le Très Haut de nous assister et de vous assister à faire du bien. Puisse Allah bénir notre prophète Muhammad.